

Règlement intérieur RC@CZ (Radio Control @ Circuit Zolder)

1. Seuls les buggys, camions et modèles de cours courts à l'échelle 1/10 ou moins, à moteur électrique, sont autorisés sur notre circuit permanent sur le domaine du Circuit Zolder.
Les bicyclettes et les moteurs à combustion sont strictement interdits sur la piste !
2. Les lipos ne peuvent pas contenir plus de 2 cellules et doivent être hardcase.
3. Les règlements de RC@CZ et de Circuit Zolder doivent être strictement respectés.
4. Les membres peuvent venir sur le circuit tous les jours et utiliser l'électricité et les infrastructures.
La carte de membre est toujours visible.
5. La cotisation est de 50 € par an + 10 € de FBA (assurance) pour les personnes de plus de 14 ans.
Pour les moins de 14 ans, les frais d'adhésion sont de 30 € + 10 € FBA.

LES FRAIS D'ADHÉSION NE SONT EN AUCUN CAS REMBOURSABLES.

Les personnes qui rejoignent la BNK paient 20 € pour les rookie et 30 € pour les Full en plus de la cotisation.

Les cotisations sont versées sur le numéro de compte : BE85 7340 4096 2806.

Une année de club commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de cette année.

Pour la participation aux compétitions, les membres paient 5 € et les non-membres 10 € lors de l'inscription à la compétition.

EN PAYANT LA COTISATION, VOUS DÉCLAREZ ÊTRE D'ACCORD AVEC LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR.

6. Les non-membres doivent payer un montant de 10 € (de préférence à l'avance) pour une carte journalière au numéro de compte : BE85 7340 4096 2806.
Ils auront la preuve de paiement avec eux lorsqu'ils viendront rouler.
7. Les non-membres ne peuvent venir rouler que si un membre du conseil d'administration est présent et ce, le samedi ou le dimanche, ou avec l'approbation d'un membre du conseil d'administration.
8. Les nouveaux membres et les débutants peuvent compter sur les connaissances et l'aide des membres bien établis.
9. L'équipement de transmission et/ou les fréquences doivent être en règle.
10. Lors de l'organisation de compétitions, on compte sur la coopération spontanée de tous les membres.
11. Le parcours et le terrain doivent être laissés propres après chaque course et entraînement.
Le non-respect de cette règle peut entraîner l'interdiction d'accès au circuit.
Si aucune poubelle n'est fournie, les déchets doivent être ramenés avec vous.
12. Le terrain et le parcours ainsi que le matériel doivent être traités avec respect.
13. Règles de sécurité :

- Portez des chaussures solides et fermées pour entrer sur le parcours.
- Ne roulez jamais dans le sens inverse de la marche.
- Les spectateurs restent derrière la clôture.
- Le podium est uniquement accessible aux membres et aux participants de nos compétitions et NON aux spectateurs.
- Interdiction de courir sur le podium.
- Le podium est interdit aux enfants de moins de 6 ans.
- Interdiction de marcher ou courir sur les tremplins.

14. Ni la direction ni l'asbl ne peuvent être tenues responsables des accidents, vols ou dommages survenus.

15. Le règlement interne peut être adapté chaque année si nécessaire, en cas de doute ou de litige, le règlement de la FBA sera appliqué.
Toute autre décision relève du conseil d'administration.
Et sera discutée lors de l'assemblée générale.

16. Code de conduite : Il n'y aura pas de cris sur le rack, et certainement pas aux postes de la piste.
Si vous voulez vous plaindre, faites-le auprès de la direction de la course de manière décente.
Toute personne exprimant son mécontentement sur le podium recevra un avertissement, et l'avertissement suivant exclura la personne de la manche.
Les postes de piste doivent suivre la course avec concentration et veiller à ce que les véhicules puissent reprendre la course dès que possible.
Les agents de piste portent une veste fluorescente et prennent leur place en fonction du numéro de leur véhicule.
Le conducteur du véhicule 1 se tiendra à la place 1, etc.... Après avoir conduit, chacun doit immédiatement garer son véhicule à l'endroit prévu pour le contrôle et prendre immédiatement sa place en tant qu'agent de piste, afin d'éviter tout retard inutile.
Pendant les courses, la conduite sera loyale et courtoise. Si vous touchez un autre véhicule, vous devez attendre, si vous ne le faites pas vous recevrez un avertissement, au 2ème avertissement vous serez mis hors course.
Les discussions et les plaintes peuvent être discutées avec la direction de la course dans le conteneur avec toutes les parties concernées.
Avant le début d'une manche, chacun monte sur le podium en fonction de son numéro. Si votre "place" est prise, vous n'avez pas de chance et vous allez à une autre place.
Sur le domaine Circuit Zolder et RC@CZ - Sur le domaine, il y a beaucoup d'enfants qui circulent, alors adaptez votre vitesse et respectez les panneaux de vitesse.
Le stationnement est prévu, parking 9 à côté de la piste, s'il n'y a pas de place, vous pouvez venir déposer les passagers, puis garer votre véhicule ailleurs.
Aucun véhicule rc ne pourra circuler sur le parking, c'est là que se trouve le parcours ...
Il n'est pas nécessaire d'accélérer inutilement sur le parking, partez dans le calme.
Si des commentaires sont faits, restez toujours amical et courtois.
Cela permettra de préserver la bonne réputation de notre club.

Le Comité !!!